

La filière de réemploi du matériel informatique du CH d'Angoulême

Sanitaire et Médico-social

Date de publication : 25 juin 2025

Généralités

Objectif :

L'objectif de cette démarche est double : d'une part, offrir une seconde vie au matériel informatique en évitant qu'il ne devienne un déchet prématurément ; d'autre part, renforcer le partenariat local avec une association engagée dans le réemploi solidaire, au bénéfice des habitants du territoire.

Dans le cadre de sa politique Développement Durable et de son engagement en faveur du tri des déchets à la source, l'établissement a mis en place depuis 2011 un partenariat avec une association locale nommé "LAPPLA.NET" afin de leur donner le matériel informatique considéré au rebus. L'association repare et reconditionne les équipements pour ensuite les revendre à prix solidaire aux Charentais.

Etapes de mise en oeuvre

1. Création de la convention (et sa mise à jour 2025)
2. Stockage du matériel informatique dans des casiers dédiés abrités
3. Sollicitation de l'association lorsque les casiers sont pleins
4. L'association vient chercher le matériel et fait une fiche enlévement pour tracer le matériel récupéré
5. L'établissement fait un bilan annuel des dons réalisés
6. L'établissement valorise le partenariat (prix FHF, stand d'information par l'association dans le Hall de l'hôpital pour les semaines Développement Durable en Septembre 2024)

Essaimage

Les principaux leviers

- Identifier un partenaire local engagé sur le réemploi informatique
- Disposer d'un espace de stockage
- Une politique Développement Durable dans l'établissement
- Une personne en charge de la coordination entre l'association, service informatique, équipe des déchets

Les principaux freins

- Les disponibilités de stockage du partenaire suivant le volume de rebus
- Les contraintes techniques réglementaires de l'état des équipements informatiques (disque dur HS)

Témoignages

> *En tant que gestionnaire du parc informatique du CHA, je trouve essentiel de donner une seconde vie à notre matériel. Grâce au partenariat avec LAPPLA.NET, nous revalorisons nos équipements informatiques usagés au lieu de les jeter. C'est une démarche simple, efficace, qui allie respect de l'environnement et utilité sociale pour les habitants de la Charente.*
>
> **Fabien BERNARD, Resp. assistance & support**

> *Je suis très satisfait de cette filière, prise de RDV facile et rapide. Le personnel de l'association est sympathique.*
>
> **Said ZEFFOUR, Responsable secteurs Déchets/Espaces Verts**

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :
honorine.bernard@ch-angouleme.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 24 avril 2025

Durée du projet : 168 mois

Centre Hospitalier d'Angoulême 16959

Type de structure : Sanitaire et Médico-social / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
La mise en place des filières de tri des déchets de l'établissement et la volonté de travailler avec le tissu associatif local.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Limiter la destruction d'équipement qui peuvent encore fonctionner.

Sur les professionnels : Non évaluable

Les professionnels ne sont pas impactés par cette filière déchet.

Sur les usagers : Impacts positifs

Ils ont une source fiable de produits informatique près de leur locaux.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Sur le médico-économique : Non évaluable

Les ressources

Temps

Peu

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Peu

Des compétences en interne

Peu

Des compétences externes (prestations externes)

A considérer

Des équipements, du matériel

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

Peu

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles
- [x] Autres : Service informatique, Service Déchets

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement